



# ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

## Compte-rendu de la réunion du Bureau du 23 avril 2015

Participants (par skype) :

Lise Bourdeau-Lepage, Lourdes Diaz-Olvera, Michel Dimou, Fabienne Leloup

### Point 1 : Le colloque ASRDLF 2017

L'Association grecque de science régionale, et plus particulièrement l'Université de Volos ou l'Université d'Athènes, serait prête à co-organiser le colloque 2017 de l'ASRDLF. Rappelons que l'Université de Volos a organisé avec succès le colloque de l'ERSA en 2007.

Des sessions pourraient avoir lieu en français, anglais et grec. Au vu de la situation financière actuelle en Grèce, il faudrait prévoir des tarifs différenciés pour les participants grecs.

L'expérience d'Aoste a été très positive notamment pour l'impact bénéfique en termes de notoriété et de visibilité de ces co-organisations; elle a montré le besoin d'avoir une équipe sur place solide et, côté francophone, des personnes qui assurent une coordination avec l'ASRDLF.

Pour faciliter les questions budgétaires, il serait proposé que l'équipe grecque se charge de l'entièreté des inscriptions et restitue ultérieurement les cotisations des membres de l'ASRDLF en fonction du nombre d'inscrits francophones. Le comité scientifique serait franco-grec, impliquant comme habituellement le CA. Pour les bourses jeunes chercheurs, il pourrait être proposé que l'ASRDLF accepte de se charger de 10 bourses, et pas seulement des 4 bourses traditionnelles, au vu de la situation financière locale.

De façon plus globale il apparaît de plus en plus difficile pour une équipe académique de se charger d'une telle organisation. Michel Dimou propose la rédaction d'un mémorandum permettant de résumer l'ensemble des missions mais aussi des 'bonnes' pratiques' en œuvre, et ce pour encourager les futures candidatures. Au vu du travail à fournir, il apparaît important de prévoir deux ans à l'avance qui sera organisateur du colloque.

Suivi : le Bureau de mai détaillera la co-organisation du colloque de 2017 avec l'Association grecque au CA de juillet. Dans l'entretemps, le Président Michel Dimou aura l'occasion de parler des conditions de cette organisation avec les interlocuteurs grecs. Le président de l'Association pourra présenter le dossier au CA de juillet.

## Point 2 : La présidence du Prix Aydalot

Divers échanges relatifs à la présidence du Prix Aydalot et à la situation actuelle ont lieu afin d'évaluer la meilleure proposition pour assurer une solution pérenne et favorable à l'Association.

Le Bureau décide de ré-ouvrir l'appel à la présidence et définit que les nouvelles propositions de candidature seront acceptées jusque fin juin. Une information sera donnée au CA et le dossier sera représenté et définitivement traité lors du CA de juillet.

Suivi : le Président Michel Dimou informera les membres du CA. La Secrétaire générale Fabienne Leloup enverra via les brèves l'annonce de la réouverture des candidatures et les conditions y relatives.
--

La réunion s'achève à 12h.

Bruno Jean, qui n'a pu participer au Bureau au vu de l'heure matinale, est informé par mails des éléments discutés la matin et donne son accord sur les propositions énoncées.